



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Creuse

Commune : Bourganeuf

Autres communes :

## PDA

Appellation : Restes château, Eglise St Jean, Chapelle, Maison

## Monument(s)

Appellation : Chapelle de l'Assomption-de-la-Vierge

Protection : inscription

Arrêté : Arrêté préfectoral le 10/05/2010

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 10/05/2010

Appellation : Château (restes du)

Protection : classement

Arrêté : Arrêté préfectoral le 10/05/2010

Appellation : Eglise Saint-Jean-Baptiste

Protection : classement

Arrêté : Arrêté préfectoral le 10/05/2010

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.